Déclaration liminaire

Conseil d'Administration (CA) de la Masse

13 novembre 2026

Douanes

In Memoriam

La date de ce Conseil d'Administration résonne évidemment de manière particulière à nos oreilles. Il y a onze ans jour pour jour, la région parisienne était la cible d'attentats coordonnés et deux de nos collègues trouvaient la mort dans l'une de ces attaques, celle de la terrasse de *La belle équipe*. Nous pensons à elles et à toutes les victimes directes ou indirectes de cette soirée où la barbarie a frappé. Nous ne les oublions pas. Et nous combattrons toujours l'obscurantisme !

Dernier CA de la mandature : le bilan

Ce CA est le dernier pour les élus du personnel portés par les voix de nos collègues en 2022. Certains rempileront sans doute suite aux élections du mois prochain, d'autres non. Nous tenions tout d'abord à les remercier ainsi que les membres actuels et passés du Service Central avec qui les travaux ont toujours été menés dans un esprit constructif et pour le bien des collègues, de leurs familles ainsi que de l'Établissement. Nous espérons que cet esprit qui anime tous les membres de ce CA perdurera pour le bien de cet héritage auquel nous sommes tous attachés.

Nous voulons faire un rapide bilan de cette mandature, commençons par quelques points négatifs :

> l'Établissement Public d'Administration (EPA) *La Masse des Douanes* est déficitaire… depuis de - trop - nombreuses années, les comptes ne sont pas équilibrés et la trésorerie de l'EPA est mise à contribution pour continuer de faire fonctionner l'Établissement ; mais cette politique a un coût : « *vendre les bijoux de famille* » fragilise notre structure pour le futur, cela met à mal ce que nos anciens ont patiemment construit, cela donne du grain à moudre aux oiseaux de mauvais augure qui voient d'un mauvais œil cette œuvre sociale perdurer à une époque où cela semble devenu un gros mot et cela obère les capacités futures de la Masse à mettre en œuvre de nouveaux projets.

> les redevances d'occupation sont régulièrement réévaluées, la quasi-totalité du temps à la hausse, alors que le point d'indice servant de base au calcul de nos paies est lui gelé, voire congelé.

> concernant le dialogue social, le Comité social d'administration de l'EPA va voir avec les élections qui arrivent son périmètre et son nombre de représentants sensiblement diminuer.

- les point positifs maintenant :

> les demandes répétées de l'UNSA Douanes semblent peu à peu porter leurs fruits auprès de l'administration. Par exemple concernant les finances, deux abondements successifs ont augmenté la contribution DGDDI à l'EPA en 2025 et 2026 et nous allons aujourd'hui étudier un budget initial 2027 comprenant une dotation doublée. Notre demande d'accentuer les efforts sur le domanial semble aussi porter puisque la cité d'Anglet voit un projet de construction d'un nouveau bâtiment se mettre en place.

> la difficulté liée à l'interprétation restrictive de la loi ELAN par certains acteurs prend fin : sur les conventions de réservations avec les bailleurs sociaux, nous sommes à nouveau autorisés de plein droit à réserver des logements dûment identifiés grâce à une loi votée cet été et pour laquelle l'UNSA Douanes a beaucoup œuvré auprès des parlementaires.

L'avenir

Nous espérons que les points positifs exposés il y a quelques instants ne sont pas qu'un feu de paille. Nous espérons que ce doublement de la dotation DGDDI à l'EPA soit une mesure pérenne (ce qui serait un signal fort aux agents logés par la Masse : la hausse de leur redevance d'occupation n'est plus la seule variable d'ajustement du budget). Mais des marges restent encore possibles. Nous portons par exemple depuis de longs mois la demande de pérennisation du Fonds d'Amélioration de Cadre de Vie qui a permis de réaliser des projets qui n'auraient pas, financièrement, été soutenables par la Masse sans cela. Et bien sûr nous espérons que les projets actuels et futurs permettent à l'EPA de porter fièrement les objectifs de ses statuts : entretenir et valoriser son patrimoine, qui permet donc de loger à moindre coût des agents à l'heure où le logement représente le premier poste de dépense des foyers français.

Les représentants UNSA Douanes au CA de la Masse des Douanes

UNSA Douanes – 6 rue Louise Weiss, Bâtiment Condorcet-Teledoc 322 - 75703 PARIS Cedex 13 /
unsadouanes@gmail.com / 0766321859 ou 0682113481 / unsadouanes.fr /